



Une association de parents d'élèves pour la cité scolaire Marcel Gambier

La rentrée des classes aura lieu lundi. Au collège et lycée Marcel Gambier de Lisieux, il y a désormais une association de parents d'élèves déclarée en préfecture. Celle-ci, présidée par Bruno Tournabien, a été créée cet été.

Depuis cet été existe l'Association des Parents d'Élèves de la Cité scolaire Marcel Gambier de Lisieux, qui pourra être abrégée "**APE Gambier**", comme l'annonce son président Bruno Tournabien, rencontré lundi soir, en compagnie de la trésorière Sindy Hérard, de la secrétaire Fleur Adrien et du vice-président Samuel Vigier. Ces deux derniers sont aussi professeurs de français : Fleur Adrien enseigne au lycée Marcel Gambier, Samuel Vigier au collège.

Leur association a été créée le 7 juillet et enregistrée en préfecture courant août. "**Nous ne faisons que donner une forme légale à ce qu'il y avait déjà**", déclare Bruno Tournabien. Celui qui est aussi président du club d'échecs Échiquier lexovien dit aimer "**les choses carrées**" et tient à "**conserver une qualité de communication avec la direction**".

"En tant que structure officielle, cela facilitera les contacts avec l'administration."

Bruno Tournabien, président de l'APE Gambier

Le président de l'APE Gambier ajoute : "**Nos démarches externes seront légitimes. Ça peut être par exemple le fait de contacter le Rectorat. Nous informerons les parents de manière transparente.**"

Le site internet de l'association fait partie des moyens de communication utilisés. Il permet d'adhérer en ligne et contient une partie privée, avec mot de passe, pour le forum en ligne. Un groupe WhatsApp a été créé pour y réunir "**les représentants de parents qui le souhaitent**".

Bruno Tournabien ajoute que les parents délégués - 67 personnes sur l'ensemble de la cité scolaire - ont déjà été contactées par la nouvelle association pour les prévenir

de son existence. Il rappelle quelques échéances : la réunion des parents la première ou deuxième semaine de la rentrée et les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration (douze au collège, neuf au lycée) avant les vacances de Toussaint.

L'adhésion à l'APE Gambier sera *"obligatoire pour être représentant des parents pour une ou plusieurs classes, ou pour briguer une place aux conseils d'administration du collège ou du lycée et aux différentes commissions"*, précise notamment l'association dans sa communication.

"Pas de cotisation cette année"

D'ici là, tous les parents d'élèves de la cité scolaire Marcel Gambier qui le souhaitent sont invités à rejoindre cette nouvelle association. **"Il n'y a pas de cotisation cette année, c'est gratuit"**, assure Bruno Tournabien. **"On ne veut pas effrayer. Et s'il y avait une cotisation demandée un jour, ça ne serait pas plus de 5 €."**

Discussions et débats

Les membres du bureau réunis lundi soir voit dans leur association une manière de débattre sur divers sujets qui concernent les élèves et leurs parents. Samuel Vigier y voit aussi la possibilité de **"faciliter la communication entre les parents et l'établissement"**. Fleur Adrien évoque par exemple les questions économiques : **"Parfois, des parents n'osent pas toujours contacter la direction quand ils ont des difficultés financières"**.

"Nous allons nous atteler à répondre aux questions des parents dans la mesure où nous le pouvons."

Bruno Tournabien

Samuel Vigier estime que l'association pourrait aussi **"faire des propositions sur les évolutions techniques"** qui concernent l'établissement.

"Nous allons nous atteler à répondre aux questions des parents dans la mesure où nous le pouvons", ajoute Bruno Tournabien. **"Il est possible que les parents aient des idées auxquelles nous n'avons pas pensé"**, souligne Fleur Adrien.

Philippe JAUTÉE

Fleur Adrien, secrétaire de l'association des parents d'élèves de la Cité scolaire Marcel Gambier de Lisieux, Samuel Vigier, vice-président, Bruno Tournabien, président, et Sindy Hérard, trésorière. P.J.